

L'effacement de seuils et de barrages est pratiqué depuis plus longtemps aux Etats-Unis qu'en Europe. Aussi est-il opportun d'examiner de près les analyses et retours d'expérience du continent nord-américain.

[vimeo <http://vimeo.com/31305629>]

Dans une publication récente sur une rivière de l'Oregon, Charlene N. Hurst et ses collègues montrent que les barrages, en isolant les populations des salmonidés, limitent parfois également la charge infectieuse et parasitaire. Les chercheurs suggèrent ainsi que le parasite *Ceratomyxa shasta*, responsable d'une forte mortalité chez les juvéniles du saumon royal (*Oncorhynchus tshawytscha*) et du saumon argenté (*Oncorhynchus kisutch*), présente des répartitions différentielles à l'amont et à l'aval des ouvrages hydrauliques. De surcroît, le parasite présente une certaine diversité génétique, avec des souches plus agressives que d'autres. Les auteurs suggèrent que la suppression de quatre barrages (sur la rivière Kiamath, entre Oregon et Californie) risque d'étendre l'aire de répartition du parasite C shasta.

Il serait intéressant que de tels travaux soient menés en France, car bon nombre de rivières concernées par la restauration de continuité écologique sont polluées. Or, on sait que les défenses immunitaires des poissons peuvent être affaiblies par les impacts anthropiques (turbidité, pH, t°...) mais surtout par les pollutions diverses.

référence : Hurst CN, RA Holta, JL Bartholomewa (2012), Dam Removal and Implications for Fish Health: *Ceratomyxa shasta* in the Williamson River, Oregon, USA, *North American Journal of Fisheries Management*, 32, 1, 14-23